

Landratsamt Freising
Gesundheitsamt
Johannisstr.8
85354 Freising
Tel.08161/600-84-344
Fax 08161/600-84-399

Invitation à l'examen d'entrée à l'école réformé

Chers parents,



Aujourd'hui, nous vous invitons, vous et votre enfant, à l'examen d'entrée à l'école. Jusqu'à présent, en Bavière, celle-ci avait lieu pour tous les enfants dans l'année précédent le début de la scolarité. Les résultats du projet pilote « Dépistage de la santé et du développement à l'âge de la maternelle » (GESiK), mené dans six régions pilotes, confirment toutefois qu'un dépistage plus précoce présente des avantages pour les enfants. Si des retards de développement et des problèmes de santé sont détectés dès l'âge de 4 ou 5 ans, les enfants ont plus de temps pour bénéficier d'un soutien ou d'une thérapie afin de rattraper leur retard sur leurs camarades. Cela facilite le début de la vie scolaire pour les enfants et leurs familles.

Sur la base des résultats du projet pilote, l'examen d'entrée à l'école qui existait jusqu'à présent a été révisé. C'est ainsi qu'est né l'examen réformé à l'entrée à l'école (rSEU), qui prévoit un examen des enfants dès l'avant-dernière année de maternelle. La réalisation de l'examen d'entrée à l'école est donc avancée d'un an. Votre enfant ne sera cependant pas scolarisé plus tôt !

Le rSEU sera introduit dans toute la Bavière au cours des prochaines années. Dans notre district/commune, nous avons commencé à l'introduire au printemps 2023. Pendant la phase de transition, des enfants de l'avant-dernière année de maternelle viennent s'ajouter aux enfants d'âge préscolaire à examiner. Les enfants que nous ne pouvons pas examiner dès l'avant-dernière année de maternelle seront invités à l'examen d'entrée à l'école l'année précédent leur scolarisation.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la fiche d'information ci-jointe.

Veuillez venir avec votre enfant à l'examen d'entrée à l'école :

le	à	Lieu
----	---	------

Veuillez apporter les documents suivants pour l'examen:

- le **carnet de vaccination** (la présentation des documents de vaccination existants est **obligatoire** conformément à l'art. 12, al. 3, p. 5 de la loi sur les services de santé (GDG)),
- le **carnet jaune, la carte de participation du carnet d'examen jaune ou un certificat médical attestant de la réalisation des examens de dépistage** (conformément à l'art. 12 al. 3 p. 1 de la Loi sur les services de santé publique (GDG)),
- le **questionnaire ci-joint sur les antécédents médicaux** de votre enfant. Nous vous prions de remplir ce questionnaire avec soin et de manière complète afin que nous puissions vous conseiller au mieux, vous et votre enfant.

Si disponible :

- **Lunettes, appareil auditif**, carte d'invalidité, carnet de santé (p. ex. passeport allergies),
- Attestation de l'ORL ou de l'ophtalmologue si votre enfant a subi un test auditif ou visuel au cours des 3 derniers mois.
- Attestation de l'orthophoniste/logopédiste si votre enfant est actuellement en traitement (datant de moins de 4 semaines).

Si, pour des raisons valables, il ne vous est pas possible de présenter votre enfant en personne à l'examen à l'entrée à l'école (SEU), l'accompagnateur que vous aurez désigné aura besoin d'une procuration de votre part.

Veuillez noter que :

Un certificat du service de santé publique attestant de la participation à l'examen d'entrée à l'école doit être présenté à l'école. Il n'est pas nécessaire de présenter le carnet d'examen jaune à l'école ! **La participation à l'examen d'entrée à l'école réformé est obligatoire** conformément à l'article 80 phrase 1 de la loi bavaroise sur l'éducation et l'enseignement (BayEUG).

Les données de l'enquête sont transmises sous forme anonyme (sans nom, adresse ni numéro de téléphone) à l'Office régional de la santé et de la sécurité alimentaire (Landesamt für Gesundheit und Lebensmittelsicherheit), conformément au § 11, alinéa 1 de l'Ordonnance sur les soins de santé à l'école (SchulgespflV), où elles font l'objet d'une analyse statistique anonyme. Il est ainsi possible d'obtenir des informations importantes sur l'état de santé actuel des enfants en Bavière. Vous trouverez de plus amples informations sur le site www.lgl.bayern.de/schuleingangsuntersuchung.

Si vous avez des questions, appelez-nous (tél. 08161-60084-345)
ou envoyez-nous un e-mail (sma@kreis-fs.de).

Avec mes meilleures salutations